

2012 annual review

revue annuelle 2012



“Canadian musicians have consistently achieved global recognition of their talents for decades. They have established an industry we should all be proud of. The revenue we need to continue developing this talent depends on protecting creative rights. The structural changes within the music industry in Canada over the past decade have undermined industry revenues. What has remained consistent is the financial support distributed to artists through Re:Sound, a critical element for protecting these creative rights and promoting the success of Canadian music.”

Perrin Beatty, President and CEO, Canadian Chamber of Commerce

« Depuis des décennies, les talents de nos musiciens canadiens sont universellement reconnus. Ils ont mis sur pied une industrie dont nous devrions tous être fiers. Les revenus nécessaires au développement continu de ces talents dépendent de la protection des droits des créateurs. Les changements structurels vécus par l'industrie de la musique canadienne au cours des dix dernières années ont sapé ses revenus. Ce qui reste constant, toutefois, c'est l'apport financier que Ré:Sonne répartit parmi les artistes et qui constitue une composante essentielle de la protection des droits des créateurs et assure la promotion du succès de la musique canadienne. »

Perrin Beatty, président et directeur général Chambre de commerce du Canada

“Indigo is a strong supporter of Canadian culture and we're thrilled that through our partnership with Re:Sound, the vast majority of the royalties from our business go directly to Canadian artists and labels, including thousands of indie artists.”

Jeremy Cammy, Vice President & Executive Producer, Events Marketing & Music, Indigo

« Indigo est un ardent défenseur de la culture canadienne et nous sommes ravis que, grâce à notre partenariat avec Ré:Sonne, la grande majorité des redevances de notre entreprise aillent directement aux artistes et aux maisons de disque du Canada, y compris à des milliers d'artistes indépendants. »

Jeremy Cammy, vice-président et chef de la production, mise en marché et événements musicaux, Indigo

“My music is my passion, my business and my intellectual property. The work Re:Sound does to make sure that we get paid when our recordings are used by other businesses is vital.”

Dave Faber, Faber Drive

« Ma musique, c'est ma passion, mon entreprise et ma propriété intellectuelle. Le travail accompli par Ré:Sonne, qui s'assure que nous soyons rémunérés lorsque nos enregistrements sont utilisés par d'autres entreprises, est vital. »

Dave Faber, Faber Drive

“As a Canadian owned and operated company, GoodLife Fitness supports other Canadian enterprises, including recording artists and record labels. Supporting Re:Sound means that we can play the music our Members want, in the format they like, with the knowledge that individuals and businesses in the music industry are fairly compensated for their work and the value it provides.”

Dann Sawa, Chief Development Officer, GoodLife Fitness

« En tant que société canadienne gérée par des Canadiens, GoodLife Fitness appuie les entreprises canadiennes, y compris les artistes du disque et les producteurs d'enregistrements sonores. En appuyant Ré:Sonne ça nous permet d'offrir à nos membres la musique qui leur plaît dans le format qui leur convient, en sachant que les personnes et les entreprises appropriées dans l'industrie de la musique sont rémunérées pour leur travail et la plus-value qui s'y rattache. »

Dann Sawa, directeur du développement, GoodLife Fitness

“Re:Sound licenses tens of thousands of businesses who rely on music to enhance their operations. Through its activities, Re:Sound is able to access key income streams on behalf of labels and artists much more efficiently than they could on their own. The revenue generated from Re:Sound's efforts is critical to our ability to continue to fund the recording activities of artists and musicians in Canada.”

Shane Carter, President, Sony Music Entertainment, Canada Inc.

« Ré:Sonne accorde des licences à des dizaines de milliers d'entreprises à qui la musique apporte une plus-value réelle. Ré:Sonne donne accès à des revenus essentiels aux maisons de disques et aux artistes canadiens dans une manière efficace. Les revenus donc Ré:Sonne perçoit et gèrent contribuent à notre capacité d'investir dans les activités et les enregistrements des artistes canadiens »

Shane Carter, Président, Sony Music Entertainment, Canada Inc.

“In Re:Sound and its team, the Canadian music industry has a strong champion for the value of music to businesses, including broadcasters, retailers, restaurants and the fitness industry (to name a few). Their advocacy and hard work ensures vital revenue streams for artists and labels and spurs re-investment into the creation of Canadian music.”

Deane Cameron, President, EMI Music Canada

« Grâce à Ré:Sonne et à son équipe, l'industrie canadienne de la musique est défendue par un grand champion, qui promeut la valeur de la musique en entreprise, y compris auprès des diffuseurs, des commerçants, des restaurateurs et dans l'industrie de l'activité physique (pour n'en nommer que quelques-uns). Ses plaidoyers et son travail acharné procurent aux artistes et aux maisons de disques des sources indispensables de revenus et encouragent le réinvestissement dans la création de musique canadienne. »

Deane Cameron, président, EMI Music Canada

“Songza makes every moment better with the right music, and we were determined to offer our service to Canadians. Working together with Re:Sound provided Songza the business certainty we needed to launch in Canada. They made a process that can be very complex as straightforward as possible.”

Peter Asbill, Co-Founder, COO, Songza

« Songza améliore chacun de vos instants grâce à la musique, et nous sommes heureux de pouvoir offrir nos services au Canada. En travaillant en collaboration avec Ré:Sonne, Songza a pu obtenir le degré de certitude nécessaire à son entreprise pour s'établir au Canada. Ré:Sonne a réussi à simplifier grandement un processus qui s'annonçait très complexe. »

Peter Asbill, cofondateur et directeur de l'exploitation, Songza

“The Canadian music industry employs tens of thousands of people. Re:Sound royalties go to session musicians and background players as well as well-known stars; big labels and thousands of indies. This money goes deep into the Canadian music economy.”

Rob Lanni and Eric Lawrence, Co-Presidents, Coalition Entertainment

« L'industrie de la musique canadienne emploie des dizaines de milliers de personnes. Les redevances de Ré:Sonne vont non seulement aux vedettes et aux maisons de disques connues, mais aussi aux musiciens de séance, aux

interprètes de second plan et à des milliers d'indépendants. Cet argent nourrit les racines de l'économie de la musique canadienne. »

Rob Lanni et Eric Lawrence, coprésidents, Coalition Entertainment

“Canada's independent music sector produces some of our country's greatest artists and most innovative businesses. By ensuring they are appropriately compensated for the commercial use of their music, Re:Sound plays a vital role in allowing Canadian musicians and labels to re-invest into their businesses and to bring their products to the domestic and international markets.”

Stuart Johnston, President, Canadian Independent Music Association

« Certains des meilleurs artistes du pays et des entreprises les plus innovatrices proviennent du secteur de la musique indépendante canadienne. En s'assurant qu'ils soient correctement rémunérés lorsque leur musique est utilisée commercialement, Ré:Sonne joue un rôle clé et permet aux maisons de disques et aux musiciens canadiens de réinvestir dans leurs entreprises et d'offrir leurs produits aux marchés canadiens et internationaux. »

Stuart Johnston, président, Association canadienne de la musique indépendante

“ADISQ is proud of all that Re:Sound has accomplished since its creation in 1997. By ensuring that royalties derived from rights so passionately defended by the Canadian music community are collected for the benefit of both record labels and artists, this important umbrella organization has become an essential contributor to the development of Canadian music, with the strong support of its members.”

Solange Drouin, Director General, ADISQ

« L'ADISQ est fière de ce que Ré:Sonne a accompli depuis sa création en 1997. En veillant à ce que les redevances découlant des droits si ardemment défendus par le milieu canadien de la musique soient perçues au bénéfice des producteurs et des interprètes, cette importante société-parapluie est devenue, au fil du temps et grâce au travail soutenu au quotidien de ses sociétés membres, un levier essentiel de développement du contenu musical canadien. »

Solange Drouin, Directrice générale, ADISQ

What We Do / Notre mandat

Re:Sound represents and safeguards the rights of artists and record companies and ensures that they are fairly compensated for the broadcast and public performance of their recorded music in Canada. We accomplish this by filing tariffs pursuant to the Copyright Act before the Copyright Board of Canada on their behalf, contacting and granting licences to all Canadian broadcasters, music users and suppliers, as well as working with similar organisations around the world.

The Copyright Board of Canada certifies the tariffs to be paid by users of sound recordings in Canada. Re:Sound files tariffs for various types of users, including radio stations, pay audio services, satellite radio companies, gyms, nightclubs and background music users such as restaurants, retail establishments, and hotels.

The income we generate is allocated and distributed to our members less only actual costs. Over 80% of collected income is distributed to our members.

The process of distributing income requires millions of micro-transactions annually. We receive data from various sources, then need to clean, match, research, correct and summarize it before being able to distribute royalty monies to our members. Royalties collected are distributed equally between artists and record companies.

Ré:Sonne représente et protège les droits des artistes-interprètes et des producteurs d'enregistrements sonores et elle s'assure qu'ils reçoivent une rémunération équitable lorsque leurs enregistrements sont diffusés ou exécutés en public au Canada. Nous y parvenons en déposant en leur nom des projets de tarifs conformément à la Loi sur le droit d'auteur auprès de la Commission du droit d'auteur du Canada, en contactant les diffuseurs, les utilisateurs et les fournisseurs de musique canadiens afin de leur octroyer des licences, ainsi qu'en collaborant avec des organismes similaires partout dans le monde.

La Commission du droit d'auteur homologue les tarifs que doivent payer les utilisateurs d'enregistrements sonores au Canada. Ré:Sonne propose des tarifs se rapportant à différents types d'utilisateurs, y compris les stations de radio, les services

sonores payants, la radio par satellite, les gymnases, les boîtes de nuit et les utilisateurs de musique d'ambiance, comme les restaurants, les détaillants et les hôtels.

Les revenus que nous générons sont répartis et distribués parmi nos membres, après déduction des coûts réellement engagés seulement. Plus de 80 % des revenus perçus sont ainsi distribués.

Le processus de distribution comprend des millions de micro-transactions chaque année. Les données nous parviennent de nombreuses sources; nous devons les épurer, les apparier, les analyser, les corriger et les résumer avant de pouvoir distribuer des redevances à nos membres. Les sommes perçues sont réparties également entre artistes et producteurs.



STATS:

54%

increase in the number of payments from licensees over 2011

Augmentation de 54 % des paiements reçus de licenciés par rapport à 2011

Contents / Table des matières

- | | | | |
|---|---|---|--|
| 1 What We Do | 10 Adding Value to Canadian Business | 4 Défendre les intérêts des titulaires de droits en donnant aux entreprises la certitude qu'elles visent | 8 Construire des ponts |
| 2 President's Message | 12 Distributing Royalties | 6 Nos valeurs fondamentales | 10 Ajouter de la valeur au bénéfice des entreprises canadiennes |
| 4 Advocating for Rights holders, Providing Business With Certainty | 14 Our People | 7 La Commission du droit d'auteur et les tarifs de Ré:Sonne | 12 Distribuer des redevances |
| 6 Our Core Values | 15 Spotlight on Mike Butlin | | 14 Notre personnel |
| 7 The Copyright Board and Re:Sound's Tariffs | 16 Financial Highlights | | 15 Pleins feux sur Mike Butlin |
| 8 Building Bridges | 17 Board of Directors | | 16 Faits saillants financiers |
| | 1 Notre mandat | | 17 Conseil d'administration |
| | 2 Message du président | | |

Ian MacKay
President



President's Message / Message du Président

The revenue streams generated by Re:Sound are an important source of income for music creators – recording artists, session musicians and record labels. Ground work laid in the last couple of years paid off as 2012 saw significant expansion in the breadth of Re:Sound's coverage and in the income streams we collect. In addition, the work done by the organization in 2012 will pay off in further expansion of revenue sources and overall revenues in 2013.

In 2012, Re:Sound passed a neighbouring rights revenue milestone, exceeding \$30 million in collections for the first time. Since 2008, we have grown neighbouring rights revenue by 60%, from \$19.8 million to \$31.4 million. In 2012, key elements of revenue growth included public performance income and international income (from Re:Sound's bilateral agreements with other countries).

On the public performance front, 2012 saw the certification of Re:Sound's first tariffs covering gyms, fitness facilities,

weddings, conventions and sports facilities, to name a few. Recorded music brings real value to these businesses, and it's crucial that all music creators get paid for this.

2012 was also the year that we finally saw new copyright legislation in Canada, something that had been a very long time coming. Included in that legislation was a commitment by the government to implement the WPPT Treaty (signed by Canada back in 1997). Implementation of WPPT in Canada is another important step in bringing the protection of sound recordings in Canada more in line with the protections already afforded the underlying compositions and more in line with the protections afforded in other countries. We look forward to the final phase of implementation in 2013.

There were disappointments as well. In July, the Supreme Court ruled that Canada's Copyright Act does not entitle artists and record companies to equitable remuneration when their recordings are broadcast on television or in films. We continue to believe that it is incongruous that songwriters should be compensated when their work is broadcast on TV and in motion pictures, while the artists and performers of those recordings are not. This puts Canada at odds with most other countries.

Streaming services have become an increasingly important form of music consumption, and in late 2012 Re:Sound appeared before the Copyright Board to make the case for a fair royalty rate for our rightsholders when their music is streamed online. As the Copyright Board certification process can be a lengthy one from start to finish, Re:Sound was approached by a number of music services that wanted to launch in Canada with certainty as to royalty rates. Re:Sound concluded interim agreements with these services, to give them that business certainty and to ensure rightsholders are paid.

We are proud of these "win/win" solutions and of the relationships we have forged with innovative music services. As noted in the recent Music Canada report, *The Next Big Bang: A New Direction for Music in Canada*, "Re:Sound took the proactive step of offering licensing agreements on behalf of its members to innovative new services (...). This allowed new services to launch prior to the certification of a tariff but with certainty as to the rates they would need to pay Re:Sound in the interim."

Re:Sound also worked closely with the business community on our public performance tariffs. Our Live Events tariff was the result of collaborative discussions and agreements with all the major trade associations representing businesses covered by the tariff. This broke new ground, in that it meant that Re:Sound and the business associations jointly presented our agreements on rates and structures of the tariff to the Copyright Board, which then certified a tariff on that basis.

In many ways the role that Re:Sound plays is one of a business to business facilitator. We collectively represent

STATS:

TOP 10

Re:Sound top 10 for 2012***Le Ré:Sonne top 10 pour 2012***

- 1** Call Me Maybe
Carly Rae Jepsen
- 2** Glad You Came
Wanted
- 3** What Doesn't Kill You (Stronger)
Kelly Clarkson
- 4** Set Fire to the Rain
Adele
- 5** What Makes You Beautiful
One Direction
- 6** Somebody That I Used to Know
Gotye/Kimbra
- 7** Summer Paradise
Simple Plan/K'Naan
- 8** Without You
David Guetta/Usher
- 9** We Found Love
Rihanna/Calvin Harris
- 10** Lights
Ellie Goulding

*Commercial radio/eligible song rankings by spin count

*Radio commercial/classement de chansons admissible par roulement des enregistrements.

thousands of music creators who are small businesses themselves, and provide a "one stop shop" for businesses that use recorded music to easily obtain a "blanket" license.

We are always cognizant that we are a service organization, providing services to our members and to the businesses that use music. We are continually looking for ways to improve, and to live our Core Values of Fair, Performer and Record Company Centred, Transparent, Efficient and Dynamic. In 2012, that meant further enhancements and improvements to our Licensing, Distribution and IT systems and capabilities. But the most important part of all is our people. Without the extraordinary dedication of the team here at Re:Sound, we would not be where we are today, and we would not be so well-positioned to meet the challenges of the future.

Les recettes que Ré:Sonne génère constituent une source importante de revenus pour nos créateurs de musique – artistes du disque, musiciens de séance et maisons de disques. Les efforts déployés au cours des dernières années ont porté leurs fruits en 2012, car l'année a été marquée par une augmentation importante du champ d'action de Ré:Sonne et de ses sources de revenus. Le travail accompli en 2012 continuera également à rapporter en 2013, grâce à ces nouvelles sources de revenus et à la croissance de nos revenus totaux.

Ré:Sonne a franchi une étape importante en matière de droits voisins en 2012, les recettes amassées à ce titre ayant pour la première fois dépassé le cap des 30 M\$. Depuis 2008, ces recettes ont crû de 60 %, passant de 19,8 M\$ à 31,4 M\$. Parmi les facteurs-clés de cette croissance en 2012, citons le rôle joué par les revenus d'exécution publique et les revenus étrangers (obtenus grâce aux ententes bilatérales signées avec des partenaires internationaux).

En ce qui concerne l'exécution publique, l'année 2012 a été marquée par l'homologation des tarifs inauguraux de Ré:Sonne applicables (entre autres) aux gymnases, centres de conditionnement physique, mariages, congrès et installations sportives. La musique enregistrée est une source de valeur réelle pour ces entreprises et il est essentiel que tous les créateurs de musique soient payés à cet égard.

En 2012, le Canada a enfin remanié sa législation sur le droit d'auteur, ce que l'on attendait depuis longtemps. Dans le cadre des modifications annoncées, le gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre le traité de l'OMPI sur les interprétations et exécutions et les phonogrammes (que le Canada a signé en 1997). La mise en œuvre de ce traité au Canada constitue un jalon important afin que la protection des enregistrements sonores au Canada s'ajuste à celle accordée aux compositions sous-jacentes et aux lois des autres pays. Nous attendons avec impatience la dernière étape de mise en œuvre, prévue en 2013.

Nous avons également connu certaines déceptions. En juillet, la Cour suprême a décidé que la Loi sur le droit d'auteur canadienne ne prévoyait pas de rémunération équitable pour les artistes et les com-

pagnies de disques lorsque leurs enregistrements sont diffusés à la télévision ou dans des films. Nous persistons à croire qu'il est pour le moins incongru que les compositeurs soient rémunérés lorsque leurs œuvres sont diffusées à la télévision et au cinéma, alors que les interprètes des mêmes enregistrements ne le sont pas. Cela crée un décalage entre le Canada et la plupart des autres pays.

Les services de diffusion en continu sont devenus un moyen de plus en plus populaire de consommer de la musique et, à la fin de 2012, Ré:Sonne a comparu devant la Commission sur le droit d'auteur pour plaider que les titulaires de droits qu'elle représente ont droit à des redevances équitables lorsque leur musique est diffusée en continu sur internet. Comme le processus d'homologation de la Commission peut s'avérer long, un certain nombre de services de musique en ligne souhaitant se lancer en affaires au Canada en fixer à l'avance leurs taux de redevances se sont adressés à Ré:Sonne. Nous avons conclu des ententes provisoires avec eux afin de leur fournir la certitude qu'ils recherchaient tout en nous assurant que nos titulaires de droits soient rémunérés.

Nous sommes fiers des solutions gagnantes auxquelles nous sommes parvenus et des relations forgées avec ces services de musique innovateurs. Comme l'indique le récent rapport de Music Canada, *The Next Big Bang: A New Direction for Music in Canada*, « Ré:Sonne a agi de façon proactive en offrant de signer des ententes de licences au nom de ses membres avec de nouveaux services innovateurs (...). Cela a permis de lancer ces nouveaux services avant l'homologation d'un tarif, mais en leur apportant une certitude quant aux taux qu'ils auraient à payer dans l'intérim. »

Ré:Sonne a également travaillé en étroite collaboration avec la communauté des affaires dans le cadre de ses tarifs d'exécution publique. Notre tarif relatif aux événements en direct est né de cette collaboration et découle des ententes conclues avec les associations professionnelles représentant les entreprises visées par le tarif. Nous avons fait œuvre de pionniers, puisque nous avons présenté ensemble à la Commission les résultats de nos discussions en matière de taux et de structures tarifaires et que le tarif homologué par la Commission reflète nos ententes.

Le rôle de Ré:Sonne est à plusieurs égards celui de facilitateur du dialogue entre entreprises. Nous représentons une collectivité composée de milliers de créateurs de musique, eux-mêmes des petits entrepreneurs, et offrons un guichet unique des entreprises qui utilisent leurs enregistrements pour qu'elles obtiennent aisément une licence générale.

Nous gardons toujours à l'esprit que nous sommes une entreprise de service qui fournit des services à ses membres et aux entreprises qui utilisent de la musique. Nous cherchons toujours à nous améliorer et à refléter nos valeurs fondamentales que sont l'équité, la focalisation sur les artistes-interprètes et les maisons de disques, la transparence, l'efficacité et le dynamisme. En 2012, cela s'est traduit par des améliorations à nos processus et à nos systèmes de licence, de répartition et de TI. Mais ce qui compte le plus, ce sont nos gens. Sans le dévouement extraordinaire de notre équipe, Ré:Sonne n'aurait jamais réussi à accomplir autant et ne serait pas aussi bien préparée à faire face aux défis futurs.

Advocating for Rightsholders, Providing Businesses with Certainty / Défendre les intérêts des titulaires de droits en donnant aux entreprises la certitude qu'elles visent

Advocating for Rightsholders, Providing Businesses with Certainty

One of Re:Sound's fundamental roles is to help determine the value of recorded music to the many and varied businesses that use it in Canada. The research, analysis and advocacy we conduct ensures that artists and labels have access to fair compensation and that businesses leveraging recorded music enjoy cost certainty.

2012 was an important year for Re:Sound with the certification by the Copyright Board of Canada of two new tariffs, including one based on cooperative agreements between Re:Sound and some of Canada's most prominent business associations. As well, Re:Sound pursued and finalized market agreements with digital streaming services that provide business certainty for them, fair royalties for our rightsholders and increased competition and choice for Canadian consumers.

Certification of New Tariffs

Live Events

In May, the Copyright Board of Canada released its decision certifying Re:Sound Tariffs 5 (A-G) – Use of Recorded Music to Accompany Live Events. Tariff 5 was first proposed in 2007 and covers the use of recorded music for various types of live entertainment such as festivals, fashion shows, conventions, fireworks displays, parades, circuses, and karaoke.

In the five years preceding certification, Re:Sound worked collaboratively with a number of industry associations representing businesses using recorded music under the proposed tariff(s). In cooperation with these industry groups a series of tariff rates and terms applying to different venues and events were agreed to and jointly presented to the Copyright Board for its eventual approval.

Fitness

In July, the Copyright Board certified Re:Sound Tariff 6.B – Use of Recorded Music to Accompany Physical Activities. Over the course of a three-week hearing in April and May 2010, Re:Sound presented significant economic evidence to demonstrate the value of recorded music to the fitness industry with the help of expert witnesses from Canada, the UK, and Ireland.

Tariff 6.B applies to the use of recorded music for fitness classes, skating, dance instruction and other physical activities. Prior to certification of Tariff 6.B, fitness venues paid nothing to artists and labels for the performance of their recorded music, even though the use of music provides significant value to these businesses.

The tariff rate certified by the Copyright Board was disappointing and well below comparable international rates and we have appealed the decision to the Federal Court of Appeal.

TV and Motion Pictures – Supreme Court of Canada Decision

On December 7, 2011, the Supreme Court of Canada heard Re:Sound's appeal regarding the right to collect royalties on behalf of performers and record labels for the performance of sound recordings in television broadcasts and motion picture theatres, by way of Re:Sound's proposed Tariffs 7 and 9. On July 12, 2012, the Supreme Court released its decision, finding that certain wording contained in the Copyright Act precluded Re:Sound's rightsholders from obtaining these rights. This means that, unlike songwriters and publishers, artists and record companies will continue to be shut out from compensation even though their recordings contribute significantly to the success of a film or TV program.

As we stated following the Court's decision, while the majority of developed nations recognize the rights at stake in this case, Canada's copyright law has been found to deny Canadian recording artists and record companies fair compensation, putting them at a competitive disadvantage in the international marketplace.

Tariff 8.A & 8.B Hearing

In late 2012, Re:Sound participated in a Copyright Board hearing to establish inaugural rates for both online simulcasting and webcasting (non-interactive and semi-interactive). Simulcasting and webcasting – otherwise known as digital streaming – are rapidly growing segments of the music industry with a multitude of business models offering consumers innovative ways to interact with recorded music.

Over the course of the 10-day hearing, Re:Sound presented significant economic evidence to support a tariff structure that reflects the value of recorded music to these services and that ensures artists and labels enjoy appropriate economic compensation when their products are utilized and exchanged in this online marketplace.

Webcasting Service Agreements

Because of the dynamism in the digital music market, Re:Sound has sought to ensure Canadian consumers can experience as many services as possible in advance of a decision from the Copyright Board on our Tariffs 8.A (Simulcasting and Webcasting) and 8.B (Semi-interactive Webcasting). Given that the Board process is a lengthy one, we entered into innovative agreements with a number of webcasting



Arif Ahmad
Vice President and
General Counsel

services eager to break into the Canadian market. These agreements enabled them to launch with certainty as to rates and have initiated the flow of royalties to artists and labels, in advance of the Copyright Board decision.

Défendre les intérêts des titulaires de droits en donnant aux entreprises la certitude qu'elles visent

Un des rôles fondamentaux de Ré:Sonne consiste à participer à la détermination de la valeur de la musique enregistrée du point de vue des multiples entreprises qui l'utilisent au Canada. La recherche, les analyses et les démarches que nous entreprenons au nom des artistes et des maisons de disques leur assurent l'accès à une rémunération équitable tout en permettant aux entreprises qui profitent de cette musique d'en connaître les coûts avec certitude.

L'année 2012 a été importante pour Ré:Sonne compte tenu de l'homologation par la Commission du droit d'auteur du Canada de deux nouveaux tarifs, dont l'un est basé sur des ententes de collaboration entre Ré:Sonne et certaines des associations professionnelles du Canada les plus connues. Ré:Sonne a également négocié et finalisé des ententes de marché avec des services de transmission en continu de contenu numérique (qui apprécient la certitude de connaître leurs coûts). Ces ententes offrent à nos titulaires de droits des redevances équitables, rendent le secteur plus concurrentiel et donnent de nouveaux choix aux consommateurs canadiens.

Homologation de nouveaux tarifs

Événements en direct

En mai, la Commission du droit d'auteur du Canada a publié sa décision homologuant les tarifs 5 (A à G) de Ré:Sonne portant sur l'utilisation de musique enregistrée pour accompagner des événements en direct. Le tarif 5, originellement déposé en 2007, porte sur l'utilisation de musique enregistrée lors de divertissement en direct comme les festivals, les présentations de mode, les congrès, les feux d'artifice, le cirque et le karaoké.

Pendant les cinq années ayant précédé l'homologation des tarifs, Ré:Sonne a travaillé en collaboration avec certaines associations professionnelles représentant les entreprises utilisatrices d'enregistrements sonores touchées par le(s) projet(s) de tarif(s). En collaborant avec elles, nous sommes parvenus à une série de taux et de modalités s'appliquant à différents emplacements et événements, que nous avons présenté de concert à la Commission du droit d'auteur à des fins d'homologation.

Conditionnement physique

En juillet, la Commission a homologué le tarif 6.B de Ré:Sonne portant sur l'utilisation de musique enregistrée pour accompagner des activités de conditionnement physique. Pendant les auditions, qui ont duré trois semaines en avril et en mai 2010, Ré:Sonne a présenté une abondante preuve de nature économique pour démontrer la valeur de la musique enregistrée pour l'industrie du conditionnement physique avec l'aide de témoins experts provenant du Canada, de la Grande-Bretagne et de l'Irlande.

Le tarif 6.B s'applique à l'utilisation de musique enregistrée dans les classes de conditionnement physique et de patin, dans les cours de danse et ailleurs. Avant l'homologation du tarif 6. B, les aires d'activités physiques ne payaient rien aux artistes ou aux compagnies de disques pour l'exécution de leurs enregistrements, même si cela représentait une source importante de valeur réelle pour elles.

Le taux de redevance homologué par la Commission s'est avéré décevant, bien en deçà des taux comparables existant ailleurs dans le monde. Nous avons donc porté cette décision en appel à la Cour fédérale d'appel.

Télévision et cinéma – décision de la Cour suprême du Canada

Le 7 décembre 2011, la Cour suprême du Canada a entendu l'appel de Ré:Sonne sur le droit de percevoir des redevances au nom des artistes-interprètes et des maisons de disques pour l'exécution d'enregistrements sonores dans les émissions télévisuelles et les cinémas, en vertu de nos projets de tarifs 7 et 9.

Le 12 juillet 2012, la Cour suprême a rendu sa décision qui conclue que la terminologie employée dans la Loi sur le droit d'auteur empêche les titulaires de droits représentés par Ré:Sonne d'obtenir ces droits. Ceci signifie que, contrairement aux compositeurs et aux éditeurs de musique, les artistes et les compagnies de disques continuent d'être exclus en matière de rémunération, même si leurs enregistrements contribuent de façon importante au succès d'un film ou d'une émission de télévision.

Comme nous l'avons dit après que la Cour ait rendu sa décision, même si la majorité des pays développés reconnaissent les droits en jeu dans ce cas, les lois canadiennes sur le droit d'auteur nient aux artistes du disque et à leurs producteurs une rémunération équitable,

STATS:

180%

**180% increase
in the number
of letters
mailed out to
businesses
(2012 vs 2011)**

**Augmentation
de 180 %
des lettres
postées à des
entreprises
(2012 v. 2011)**

ce qui leur crée un désavantage dans les marchés internationaux.

Auditions relatives aux tarifs 8. A et 8.B

À la fin de 2012, Ré:Sonne a participé aux auditions de la Commission visant à établir les taux inauguraux de diffusion simultanée en ligne et de webdiffusion (non interactive et semi interactive). La diffusion simultanée et la webdiffusion – également connues comme de la transmission en continu de contenus numériques – sont des segments de l'industrie de la musique qui évoluent rapidement selon une multitude de modèles d'affaires offrant aux consommateurs des méthodes innovatrices d'interagir avec la musique enregistrée.

Au cours des dix journées d'audition, Ré:Sonne a présenté une preuve volumineuse de nature économique pour appuyer une structure tarifaire reflétant la valeur qu'apporte la musique enregistrée à ces services tout en s'assurant que les artistes et maisons de disques soient indemnisés lorsque leurs produits sont utilisés et échangés dans ce marché en ligne.

Ententes de services de webdiffusion

Compte tenu du dynamisme du marché de la musique numérique, Ré:Sonne a voulu permettre aux consommateurs canadiens d'expérimenter autant de services que possible avant que la Commission rende sa décision au sujet des tarifs 8. A (diffusion simultanée et webdiffusion) et 8.B (webdiffusion semi-interactive).

Puisque le processus de la Commission dure longtemps, nous avons signé des ententes innovatrices avec un certain nombre de services de webdiffusion, impatients de percer le marché canadien. Ces ententes leur permettent de lancer leurs services en comptant sur des taux fixes tout en permettant aux artistes et aux maisons de disques de commencer à percevoir des redevances, sans avoir à attendre la décision de la Commission.

Otis Quinn
Director,
Information
Technologies



OUR CORE VALUES / NOS VALEURS FONDAMENTALES

Fair

We believe in an organisation founded on fairness – fair compensation for rightsholders and fair treatment for employees. Where we have to balance competing interests, we will do so equitably and honestly.

Performer and Maker Centered

Our organisation would not exist without the artists and the makers of music; they are

at the core of everything we do, and the inspiration for always achieving more. We will champion artists and their rights and always promote the value of music.

Transparent

We will always be open, honest, above board and trustworthy. We will make information available to stakeholders appropriately and in a timely manner. We uphold the trust placed in us by rightsholders.

Efficient

We continually strive to be better, be more productive and to improve the way we do things. We will develop

best practices of our own and adopt best practices from elsewhere – always looking for the best way forward.

Dynamic

We are energized by what we do. We are fully committed. We are flexible, adaptable and progressive. We are in motion and not static or stagnant.

L'équité

Pour nous, notre organisme est fondé sur l'équité – la rémunération équitable des titulaires de droits et le traitement équitable des employés. Lorsque nous devons concilier des intérêts opposés, nous le faisons équitablement et honnêtement.

Les artistes-interprètes et les producteurs comme points de mire

Notre organisme n'existerait pas sans les artistes-interprètes et les producteurs de musique. Ils sont au cœur de toutes nos activités et nous inspirent à accomplir toujours plus de choses. Nous comptons être les champions des artistes et de leurs droits et toujours promouvoir la valeur de la musique.

La transparence

Nous serons toujours ouverts, honnêtes, francs et dignes de confiance. Nous informerons les parties intéressées correctement et en temps utile. Nous nous montrerons dignes de la

confiance que les titulaires de droits nous témoignent.

L'efficacité

Nous nous efforcerons continuellement de nous améliorer, de devenir plus productifs et de parfaire nos méthodes. Nous développerons nos propres pratiques exemplaires et adopterons celles des tiers qui nous conviennent – pour trouver la meilleure façon de progresser.

Le dynamisme

Ce que nous faisons nous énergise. Nous sommes déterminés. Nous sommes flexibles. Nous nous adaptons et nous progressons. Nous sommes en mouvement, plutôt que statiques ou figés.

The Copyright Board and Re:Sound's Tariffs / La Commission du droit d'auteur et les tarifs de Ré:Sonne

The Copyright Board of Canada is a federal tribunal empowered to establish royalties to be paid for the use of copyrighted works. Pursuant to the Copyright Act, Re:Sound files tariffs with the Copyright Board to ensure artists and labels are being fairly compensated when their music is used commercially within particular industries.

The following are the steps in the Copyright Board process:

1. **Tariff application:** Re:Sound must submit a tariff proposal to the Copyright Board by March 31 of the year preceding the year in which the tariff is to commence.
2. **Publication of tariff application:** The Copyright Board publishes the tariff application in the Canada Gazette, providing official notice to all prospective users of the proposed tariff and their right to object and participate in the proceedings to certify the tariff. The Copyright Board also typically provides a copy of the proposed tariff directly to the relevant industry groups and legal counsel who routinely participate in Board proceedings on behalf of prospective users.
3. **Interventions/objections:** Anyone who wishes to object to a proposed tariff may do so within 60 days after publication in the Canada Gazette. Prospective users may still participate in the tariff proceedings after this deadline, by requesting leave to intervene.
4. **Preparation for hearing:** The period before the hearing entails an extensive process involving the exchange of documents, interrogatories, filing of cases, etc. This process typically lasts about one year.
5. **Hearing:** Copyright Board hearings are open and public; objectors and other interested parties are provided with an opportunity to file written responses and to present arguments and evidence. Re:Sound files economic evidence to support its tariff proposals and the objectors have full opportunity to address Re:Sound's evidence and to present their own alternate proposals. The Copyright Board's rate and tariff determinations take into account all relevant factors, including the financial realities of the potential payors. Hearings typically last two weeks.
6. **Additional questions from the Copyright Board:** After the hearing, the Board may come back to any of the parties with follow-up questions. If there are legal issues in dispute, these are often addressed through additional written submissions following the hearing.
7. **Decision by the Copyright Board:** The entire process of adjudicating a tariff can be lengthy, particularly for an inaugural tariff, applying to a new use of music/industry for the first time. In many cases the decisions from the Copyright Board may not be received until four or five years after Re:Sound made its tariff application.

La Commission du droit d'auteur du Canada est un tribunal administratif fédéral doté du pouvoir d'établir les redevances que doivent payer les utilisateurs d'œuvres protégées par le droit d'auteur. Conformément à la Loi sur le droit d'auteur, Ré:Sonne dépose des projets de tarifs auprès de la Commission pour s'assurer que les artistes-interprètes et les maisons de disques soient équitablement rémunérés lorsque leur musique fait l'objet d'une utilisation commerciale dans certaines industries.

Voici les étapes du processus applicable devant la Commission :

1. **Demande de tarif:** Ré:Sonne doit déposer un projet de tarif auprès de la Commission du droit d'auteur au plus tard le 31 mars de l'année précédant celle où le tarif doit entrer en vigueur.
2. **Publication de la demande de tarif:** La Commission du droit d'auteur publie le projet de tarif dans la Gazette du Canada, afin d'aviser officiellement les utilisateurs possibles de l'existence du projet et de leurs droits de s'y opposer et de participer aux procédures en homologation. Habituellement, la Commission fournit une copie du projet de tarif directement aux représentants des industries visées et aux avocats qui participent couramment aux procédures de la Commission et qui représentent les utilisateurs envisagés.
3. **Interventions/contestations:** Toute personne souhaitant contester un projet de tarif peut le faire dans les 60 jours suivant la date de publication dans la Gazette du Canada. Les utilisateurs potentiels peuvent encore participer aux procédures envisagées après l'échéance en déposant une demande d'autorisation à intervenir.
4. **Préparation de l'audience:** La période précédant l'audience sert à compléter un important processus d'échange de documents, d'interrogatoires, de dépôt de dossiers imprimés, etc. Ce processus dure habituellement un an environ.
5. **Audition:** Les auditions de la Commission du droit d'auteur sont publiques; les opposants et les autres parties intéressées ont l'occasion d'y déposer leurs représentations écrites, d'y présenter leur preuve et d'y faire valoir leurs prétentions. Ré:Sonne dépose des preuves de nature économique pour justifier ses projets de tarifs; les opposants ont l'occasion de commenter la preuve de Ré:Sonne et de présenter des solutions de rechange. La décision de la Commission quant aux taux et aux tarifs applicables tient compte de tous les facteurs pertinents, y compris de la situation financière des débiteurs potentiels. Les audiences prennent souvent deux semaines.
6. **Questions supplémentaires de la Commission:** Après l'audience, la Commission peut décider de poser des questions supplémentaires à l'une ou à plusieurs des parties. Si certaines questions de droit sont contestées, elles font souvent l'objet de représentations écrites supplémentaires après l'audience.
7. **Décision de la Commission:** Le processus requis pour permettre à la Commission de se prononcer au sujet d'un tarif peut être long, surtout lorsqu'il s'agit d'un tarif inaugural qui s'applique à un nouveau type d'utilisation de musique ou à une industrie pour la première fois. Souvent, des années s'écoulent entre la date à laquelle Ré:Sonne dépose un tarif et sa date d'homologation.

Building bridges / Construire des ponts

The Business Community

Our first contact with business aims to familiarize them with Re:Sound and their potential obligations to acquire a license to use recorded music. As each relationship progresses, our approach is always to be positive and fair.

The certification in 2012 by the Copyright Board of an inaugural tariff on the use of music at Live Events (T5) is an excellent example of the importance Re:Sound places on working positively with Canada's business community. In the case of T5, Re:Sound proactively reached agreements on tariff rates and structures with all relevant business associations before they were submitted to the Copyright Board for certification.

To further familiarize the business community with the value that recorded music provides them, Re:Sound participates in industry trade shows and advertises in trade publications. In 2012, we attended the Hotel Association of Canada Conference, the Canadian Restaurant and Food Association Show, CanFitPro, the Canadian fitness industry conference, as well as a number of other events to build relationships and understanding between Re:Sound and Canadian business.

Music Industry

The royalties that Re:Sound collects and distributes are an essential part of the incomes of thousands of artists and labels. Every music creator is also a small business and Re:Sound's role is to represent these businesses in building bridges to music users.

In 2012 we participated in major music events such as the Juno Awards and Canadian Music Week. In addition, we continued to speak at music industry events, to music students and music production students.

International Outreach

Re:Sound represents the rights of Canadian artists and labels when their music is used in other countries and we're always working to protect Canadians' rights internationally. To that end, in 2012 we completed a reciprocal agreement with SENA (Netherlands) on behalf of makers and with SoundExchange (US) to ensure Canadians are compensated when their music is used on digital platforms, in the US. In 2012, Re:Sound also participated in international conferences, including MIDEM and the International Federation of the Phonographic Industry (IFPI) PRC meetings.

Government

Re:Sound has a robust parliamentary outreach program designed to engage members of government. In 2012, we met with Members of Parliament and officials from Industry Canada and Canadian Heritage to further understanding of the important role that Re:Sound plays in ensuring the continued success of Canadian creators.

Media

Following the certification of two inaugural tariffs, Re:Sound was the subject of significant media interest in 2012. Re:Sound participated in dozens of media opportunities, including CBC television and radio, Radio-Canada, Global Television, the Globe & Mail, Postmedia and others. This attention allowed Re:Sound to explain to new audiences the value of recorded music and to better familiarize stakeholders with our role.

Re:Sound's licensing agreement with US-based streaming service Songza also generated significant media interest, with pieces appearing on Canada.com and other online outlets and in the Financial Post.



Matthew Fortier
Director, Communications

La communauté des affaires

Notre premier contact auprès des entreprises vise à les familiariser avec Ré:Sonne et à leur faire comprendre leurs obligations potentielles en matière de licence lorsqu'elles utilisent de la musique enregistrée. Nous adoptons une approche positive et équitable dans chacune des relations que nous construisons.

L'homologation, par la Commission du droit d'auteur, de notre tarif inaugural sur l'utilisation de la musique dans des événements en direct (T5) en 2012 est un exemple éloquent de l'attitude positive adoptée par Ré:Sonne avec la communauté des affaires canadienne. Dans le cadre de T5, nous sommes parvenus à nous entendre de façon proactive avec les associations professionnelles touchées par le tarif au sujet des taux de redevances et des structures tarifaires avant de soumettre nos projets à la Commission pour homologation.

Afin que la communauté des affaires comprenne mieux la valeur que la musique enregistrée ajoute à leurs entreprises, Ré:Sonne participe à des salons commerciaux et fait de la publicité dans des publications professionnelles. En 2012, Ré:Sonne a participé au congrès de l'Association des hôtels du Canada, à l'exposition de l'Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires, à CanFitPro, au congrès de l'industrie canadienne du conditionnement physique et à plusieurs autres événements pour tisser des liens et faire ressortir les affinités existant entre Ré:Sonne et les entreprises canadiennes.

Industrie de la musique

Les redevances que Ré:Sonne perçoit et distribue constituent une part essentielle des revenus de milliers d'artistes et de compagnies de disques. Chaque créateur de musique est aussi une petite entreprise. Notre rôle est de les représenter en construisant des ponts avec les utilisateurs de musique.

En 2012, nous avons participé à des événements musicaux d'envergure comme les prix Juno et la Semaine canadienne de la musique. Nous avons également continué de faire des présentations lors d'événements de l'industrie, ainsi qu'à des étudiants en musique et en production musicale.

Activités internationales de sensibilisation

Ré:Sonne représente les droits d'artistes et de producteurs canadiens lorsque leur musique est utilisée à l'étranger et nous cherchons toujours à contribuer à la protection des droits des Canadiens dans le monde. À cette fin, en 2012, nous avons conclu une entente réciproque avec SENA (Pays-Bas) au nom des producteurs de disques et avec SoundExchange (É.-U.) pour nous assurer que les Canadiens sont protégés lorsque leur musique est utilisée sur des plateformes numériques aux États-Unis.

En 2012, Ré:Sonne a également participé à des congrès internationaux, comme le MIDEM et les rencontres relatives à la Chine de la Fédération internationale de l'industrie phonographique (FIIP).

Gouvernement

Ré:Sonne a un solide programme parlementaire de sensibilisation conçu spécialement pour les membres du gouvernement. En 2012, nous avons rencontré des députés et des représentants gouvernementaux d'Industrie Canada et du ministère du Patrimoine canadien pour qu'ils comprennent mieux le rôle important que joue Ré:Sonne dans le succès continu des créateurs canadiens.

Médias

À la suite de l'homologation de ses deux nouveaux tarifs, Ré:Sonne a suscité un important intérêt de la part des médias en 2012. Ré:Sonne leur a parlé à des dizaines d'occasions, y compris à Radio-Canada, aux réseaux anglais de la SRC, à la chaîne Global, au Globe & Mail, à Postmedia et à d'autres. Cela a permis à Ré:Sonne d'expliquer à de nouveaux auditoires la valeur de la musique enregistrée et à mieux familiariser les intervenants à son rôle.

Les conventions de licences signées par Ré:Sonne avec les services américains de transmission en continu Songza ont également suscité beaucoup d'intérêt de la part des médias, des articles ayant été publiés sur Canada.com et d'autres médias en ligne, ainsi que dans le Financial Post.

STATS:

3 million

**Processed more than
3 million performer
and maker claims on
behalf of members**

**Traité plus de 3 M de
réclamations d'artistes
et de producteurs au
nom de nos members**

Adding Value to Canadian Business / Ajouter de la valeur au bénéfice des entreprises canadiennes

Connecting Music Creators and Music Users

Re:Sound is proud of its role as a business-to-business facilitator. We make it convenient and economical for Canadian businesses to use the recorded music they want and need while ensuring that the creators of that music – all of whom are businesses in their own right – are compensated for that use.

Commercial Radio

The commercial radio sector continued to grow in 2012, again posting record profits. Re:Sound's revenues under our Commercial Radio Tariff (T1.A) grew by 1.5% in 2012. Our tariff covers 642 over-the-air commercial radio stations in Canada.

Commercial radio is an important partner for musicians and labels. Indeed, music makes up approximately 80% of program airtime for commercial radio in Canada. However, the Copyright Act exempts every radio station's first \$1.25 million of revenue from royalties to Canadian musicians and labels. This exemption was granted in 1997, when the Canadian radio industry was losing money. Since then, ownership rules have changed and the industry is now highly consolidated and earning record profits. Because the \$1.25 million exemption has not been eliminated to reflect contemporary market and sector conditions, Canadian artists and record labels – the vast majority of which are small, independent businesses – are subsidizing primarily large consolidated broadcasters.

As we identify opportunities to work more closely with the commercial radio sector, Re:Sound will also continue to advocate to eliminate this exemption to ensure fair and proper compensation for our rightsholders – Canada's radio content creators.

Satellite Radio

The satellite radio market in Canada continued to expand in 2012 and Re:Sound's revenue under our Satellite Radio Tariff (T4) grew by 9.2%. SiriusXM is the sole satellite radio provider in Canada.

Pay Audio

Pay audio services are commercial-free digital music services offered through cable and digital television subscriptions. The providers of these services pay royalties to artists and labels through Re:Sound's Pay Audio Services Tariff. In 2012, revenue from this tariff increased by 13%.



Martin Gangnier
Director,
Licensing

Webcasting

In 2012, Re:Sound participated in a Copyright Board of Canada hearing on our simulcasting and webcasting tariffs (Tariffs 8.A and B). Because the Copyright Board process is a lengthy one, Re:Sound also concluded innovative licensing agreements with a number of webcasting services eager to break into the Canadian market. These agreements provide services with business certainty and Canadian consumers with more digital music choice and competition.

Public Performance

Re:Sound continued to license businesses under our existing public performance tariffs, including our Background Music Tariff (T3) applying to bars, restaurants and retail establishments and our Dance Tariff (T6.A), applying to nightclubs, dance clubs, adult entertainment clubs and others.

Collecting public performance revenues requires the licensing of thousands of establishments for relatively small annual fees. In 2012, we increased the total number of Re:Sound licensees by 43% and overall public performance revenue by 206% compared to 2011. The

HIGHLIGHTS:

- 72% increase in individual licensees (2012 vs. 2011)
- 43% increase in total Re:Sound licensees (2012 vs. 2011)
- 206% increase in overall public performance revenue (2012 vs. 2011)
- 477% increase in individual licensee revenue (2012 vs. 2011)
- Over 15,000 new business contacts made in 2012
- 52% increase in corporate licensee revenue
- 650% increase in Re:Sound licensees (2008 vs. 2012)

introduction of new tariffs contributed to these strong results but they were also made possible through significantly improved and streamlined internal processes and systems to ensure maximum efficiency.

New Tariffs

The Copyright Board of Canada certified two inaugural Public Performance Tariffs in 2012. Tariff 5 (A-G) applies to a variety of live events where recorded music is used (e.g. parades, karaoke, receptions, etc.) and Tariff 6.B applies to the use of recorded music to accompany fitness activities.

The Board's certification of both of these tariffs and associated obligations to begin licensing within a very short period of time presented Re:Sound's Licensing Department with the challenge of creating new relationships with a significant number of businesses within a matter of months. Our team of licensing professionals did a remarkable job of meeting these obligations and initiating the licensing process with thousands of businesses across the country.

To facilitate this outreach, significant efforts were made to raise awareness around these new tariffs. We attended and exhibited at a wide and diverse range of tradeshows and conferences, spoke at multiple business association annual general meetings and sent over 45,000 pieces of mail to impacted businesses.

The Use of Music to Accompany Live Events

Recorded music is a vital part of the business model for many live events and, indeed, it is impossible to imagine a fashion show, festival, parade or karaoke bar without music. As such, Re:Sound first proposed tariffs applying to live events in 2007 (for the period 2008-2012).

In cooperation with a number of industry associations representing the hospitality and fairs sectors, a series of tariff rates was agreed to, applying to different venues and events, and jointly presented to the Copyright Board. After a five year process, the Copyright Board approved Tariffs 5.A to G in May of 2012.

Working in collaboration with industry associations, Re:Sound established relationships and licensed thousands of businesses in the second half of 2012.

The Use of Music to Accompany Physical Activity

The Copyright Board of Canada certified Tariff 6.B in July 2012.

In the last months of 2012, Re:Sound contacted over 2,500 individual businesses, over 30 fitness chains and collaborated with the Fitness Industry Council of Canada (FIC) to inform and educate over 5000 of their members about the tariff and the value of recorded music to the fitness industry.

Établir des liens entre créateurs et utilisateurs de musique

Ré:Sonne est fier de son rôle de facilitateur d'échanges entre entreprises. Nous permettons aux entreprises canadiennes d'utiliser la musique enregistrée qu'elles veulent et dont elles ont besoin, et ce, facilement et à bon prix, tout en nous assurant que les créateurs de musique – tous, des entrepreneurs à part entière – soient rémunérés pour cette utilisation.

Radio commerciale

Le secteur de la radio commerciale a continué à croître en 2012, où il a encore affiché des bénéfices record. Les revenus de Ré:Sonne en vertu de son tarif de radio commerciale (T1.A) ont crû de 1,5 % en 2012. Ce tarif s'applique à 642 stations de radio commerciale radiodiffusées au Canada.

La radio commerciale est un partenaire important des musiciens et des maisons de disques. La musique représente environ 80 % de la programmation diffusée au Canada par les stations de radio commerciale. Cependant, la Loi sur le droit d'auteur exempte les premiers 1,25 M\$ gagnés par une station de radio du paiement de redevances aux maisons de disques et aux musiciens canadiens. Cette exemption date de 1997, époque où l'industrie canadienne de la radio commerciale perdait de l'argent. Les règles de propriété ont changé depuis : l'industrie s'est fortement consolidée et engrange aujourd'hui des bénéfices record. Parce que l'exemption de 1,25 M\$ n'a pas été supprimée pour tenir compte du marché actuel et de la situation de l'industrie, les maisons de disques et les artistes canadiens – dont la vaste majorité est constituée de petites entreprises indépendantes – se trouvent à subventionner de grosses entreprises de radiodiffusion.

Tout en cherchant à travailler en plus étroite collaboration avec le secteur de la radio commerciale, Ré:Sonne continue de promouvoir l'idée qu'il faut éliminer cette exemption, afin d'assurer une rémunération équitable des titulaires de droits – créateurs du contenu diffusé à la radio canadienne.

Radio par satellite

Le marché canadien de la radio par satellite a continué à prendre de l'ampleur en 2012 et les revenus de Ré:Sonne en vertu de son tarif de radio par satellite (T4) ont augmenté de 9,2 %. SiriusXM est le seul fournisseur de radio par satellite au Canada.

Services sonores payants

Les services sonores payants sont des services de musique numérique sans publicité offerts dans le cadre d'abonnements au câble ou à la télévision numérique. Les fournisseurs de ces services payent des redevances aux artistes et aux maisons de disques par le biais du tarif de Ré:Sonne portant sur les services sonores payants. En 2012, les revenus provenant de ce tarif ont augmenté de 13 %.

Webdiffusion

En 2012, Ré:Sonne a participé à des audiences devant la Commission du droit d'auteur du Canada au sujet de ses tarifs de diffusion simultanée et de webdiffusion (les tarifs 8.A et B). Comme il s'agit d'un long processus, Ré:Sonne a également conclu des conventions de licences innovatrices avec un certain nombre de services de webdiffusion, impatients de percer le marché canadien.

FAITS SAILANTS:

- Augmentation de 72 % des titulaires individuels de licences par rapport (2012 v. 2011)
- Augmentation de 43 % du total des titulaires de licences Ré:Sonne
- Augmentation de 206 % des revenus globaux d'exécution publique par rapport (2012 v. 2011)
- Augmentation de 477 % des recettes provenant de titulaires individuels par rapport (2012 v. 2011)
- Plus de 15 000 nouvelles relations d'affaires nouées (2012 v. 2011)
- Augmentation de 52 % des recettes provenant de licences d'entreprises -
- Augmentation de 650% des titulaires Ré:Sonne (2008 vs. 2012)

HIGHLIGHTS:

- Processed 38.3 Million sound recording performances in 2012
- 1.9 Million sound recordings in our database

FAITS SAILLANTS :

- 38,3M d'exécutions d'enregistrements sonores traitées en 2012
- 1,9M d'enregistrements sonores dans nos bases de données

Ces conventions offrent aux fournisseurs de services la certitude dont ils ont besoin tout en proposant plus de choix et de concurrence en musique numérique aux consommateurs canadiens.

Exécution publique

Ré:Sonne a continué à accorder des licences à des entreprises en vertu de ses tarifs existants d'exécution publique, y compris son tarif de musique de fond (T3) qui s'applique aux bars, aux restaurants et aux détaillants et son tarif de danse (T6.A), qui s'applique aux boîtes de nuit, clubs de danse, clubs de divertissement pour adultes et autres établissements.

La perception des revenus d'exécution publique nous oblige à traiter avec des milliers d'établissements dont les redevances individuelles annuelles sont relativement minimes. En 2012, nous avons augmenté de 43 % le nombre total de licences Ré:Sonne et de 206 % nos revenus globaux d'exécution publique par rapport à 2011. L'introduction de nouveaux tarifs a contribué à ces bons résultats, mais il ne faut pas passer sous silence l'importante amélioration et rationalisation de nos processus et systèmes internes, qui nous ont permis de maximiser notre efficacité.

Nouveaux tarifs

La Commission du droit d'auteur du Canada a homologué deux tarifs inauguraux d'exécution publique en 2012. Les tarifs 5 (A-G) s'appliquent à une variété d'événements en direct pendant lesquels la musique enregistrée est utilisée (p. ex. parades, karaoké, réceptions, etc.) et le tarif 6.B s'applique à l'utilisation de musique enregistrée pour accompagner des activités de conditionnement physique.

L'homologation de ces deux tarifs par la Commission et les obligations en découlant pour mettre en branle un nouveau processus d'octroi de licences en très peu de temps ont créé un défi pour le service des licences de Ré:Sonne, qui a dû tisser des liens avec un nombre impressionnant d'entreprises en quelques mois seulement. Notre équipe de professionnels en gestion des licences a fait un travail remarquable afin de remplir ses obligations et d'amorcer un processus visant des milliers d'entreprises à travers le pays. Afin de faciliter ces opérations, d'importants efforts de sensibilisation ont été déployés au sujet des nouveaux tarifs. Nous avons assisté à un large éventail de salons commerciaux et de congrès divers, fait des présentations lors d'assemblées générales annuelles d'associations professionnelles, tenu des kiosques d'information et fait plus de 45 000 envois postaux aux entreprises touchées.

Utilisation de musique pour accompagner des événements en direct

La musique enregistrée est une composante essentielle du modèle d'affaire de beaucoup d'événements en direct et il n'est pas possible d'imaginer une présentation de mode, un festival, une parade ou un bar de karaoké sans musique. Ainsi, Ré:Sonne a déposé ses premiers projets de tarifs applicables aux événements en direct en 2007 (pour les années 2008-2012).

En collaboration avec un certain nombre d'associations de l'industrie des secteurs de l'accueil et des foires, Ré:Sonne a convenu d'une série de tarifs s'appliquant à différents sites et événements, qui furent présentés conjointement à la Commission. Après un processus de cinq ans, la Commission a

Doris Tay
Director,
Distribution

approuvé les tarifs 5.A à G en mai 2012.

Toujours en collaboration avec des associations de l'industrie, Ré:Sonne a établi des relations et convenu de licences avec des milliers d'entreprises dans le deuxième semestre de 2012.

Utilisation de musique pour accompagner des activités de conditionnement physique

La Commission du droit d'auteur du Canada a homologué le tarif 6.B en juillet 2012.

Au cours des derniers mois de 2012, Ré:Sonne a communiqué avec 2500 entreprises individuelles, plus de 30 chaînes de conditionnement physique et collaboré avec le Conseil du secteur du conditionnement physique du Canada pour informer et instruire plus de 5000 de leurs membres au sujet du tarif, de la valeur de la musique enregistrée pour l'industrie et du concept de droits d'exécution publique.



Distributing Royalties / Distribuer des redevances

STATS:

A key part of Re:Sound's mandate is to ensure that the performers and labels that create the recorded music that we license receive their appropriate compensation. As the economics of the music industry continue to evolve, the royalties that Re:Sound administers and distributes represent a stable and vital part of the income mix for content creators.

To ensure that the right people and companies receive their proper royalties, our team of distribution experts analyze and administer huge volumes of data. We receive thousands of logs from music users and import them into our data systems, match tracks against our records, calculate the Value per Play (VPP) of each track, receive and review claims from our members and, finally, pay out royalties to our members.

As always, our distribution department remained focused on increasing efficiency and accuracy in 2012.

Highlights included:

- Processing 365-day usage logs from more than 50% of the radio stations under our Commercial Radio Tariff, thereby increasing the transparency and accuracy of our reporting to rightsholders. The integration of 365-day reporting resulted in a significant increase in the number of music plays captured in our broadcast summary, from less than 2 million under the previous 14-day reporting regime to more than 30 million plays. We will continue to advocate strongly for mandatory 365-day reporting from all radio stations.
- Processing over 3 million maker and performer claims on behalf of our members.
- Initiating an external review of our distribution processes to identify ways to improve and maximize our operations. This review also examined the operations of organizations similar to Re:Sound around the world to identify best business practices. Through this initiative, we identified a number of short, mid and long-term strategies to further improve efficiencies.
- Worked closely with SoundExchange in the US to process claims under our new bilateral agreement on behalf of Canadian performers and labels. In late 2012, we started receiving distributions from SoundExchange for periods going back as far as 1996. Because our agreement covers so many years and so many revenue sources, distribution is very complex, but we expect to be able to distribute these monies by the end of 2013.

Un élément-clé du mandat de Ré:Sonne vise à s'assurer que les artistes et les maisons de disques qui créent les enregistrements sonores faisant l'objet des licences qu'elle octroie soient adéquatement rémunérés. Alors que la situation

économique de l'industrie de la musique continue d'évoluer, les redevances que nous gérons et répartissons représentent une part stable et fondamentale des revenus des créateurs.

Pour s'assurer que les bonnes personnes et sociétés reçoivent les redevances qui leur reviennent, notre équipe d'experts en distribution analyse et gère une grande quantité de données. Elle reçoit des milliers de fichiers d'utilisateurs de musique, qui sont importés dans nos systèmes de données; elle apparie les morceaux avec nos registres, calcule la valeur par passe (VPP) de chaque morceau, reçoit et révisé les réclamations de nos titulaires de droits et, finalement, distribue les redevances parmi nos membres.

Comme toujours, notre service de distribution s'est concentré sur le perfectionnement de son efficacité et de son exactitude en 2012.

Parmi les faits saillants, notons :

- **Le traitement de fiches d'utilisation de musique sur 365 jours/an à l'égard de plus de 50 % des stations de radio visées par notre tarif de radio commerciale a permis d'augmenter la transparence et l'exactitude des rapports faits à nos titulaires de droits. L'intégration de ces rapports sur 365 jours a donné lieu à une augmentation significative du nombre de passes apparaissant dans nos résumés de radiodiffusion, qui sont passées de moins de 2 M selon la méthode précédente de rapport de 14 jours à plus de 30 M. Nous continuerons de défendre avec force l'obligation de faire rapport sur 365 jours pour toutes les stations de radio.**
- **Le traitement de plus de 3 M de réclamations d'artistes et de producteurs au nom de nos membres.**
- **Le lancement d'un examen externe de nos processus de distribution pour trouver des façons d'améliorer et de maximiser notre fonctionnement. Cet examen s'est également penché sur le fonctionnement d'organismes similaires à Ré:Sonne partout dans le monde pour déterminer les pratiques exemplaires en la matière. Grâce à cette initiative, nous avons cerné un certain nombre de stratégies à court, moyen et long terme pour devenir encore plus efficaces.**
- **Une collaboration étroite avec SoundExchange aux É.-U. au nom des artistes et des producteurs canadiens pour traiter leurs réclamations selon notre nouvel accord bilatéral. À la fin de 2012, nous avons reçu les premières sommes de SoundExchange, qui visent des périodes remontant à 1996. Comme l'entente touche de nombreuses années et sources de revenus, le processus de répartition est très complexe, mais nous croyons pouvoir distribuer les sommes reçues d'ici la fin de 2013.**

1690%

increase in spin count data compared to before the introduction of 365-day reporting

Augmentation de 1690% des données de roulement des enregistrements par rapport à la période précédant l'introduction des rapports — 365 jours

Our People / Notre personnel

Michelle Baily
Vice-President,
Human
Resources



The success of any organization is directly attributable to its people and at Re:Sound we are blessed with a group of energetic and talented professionals who bring a passion for music with them to work every day. We are proud to offer our staff a great work environment that encourages and rewards success, while offering career opportunities and a healthy balance between work and family life.

In 2012, our people again displayed their enthusiasm and ingenuity in addressing challenges and identifying opportunities. For example, our licensing team succeeded in developing new relationships with thousands of businesses in a very short time frame following the certification of two inaugural tariffs. For their part, our distribution team played an integral role in making recommendations for our Re:Ficiency Project, a review of our distribution processes aimed at optimizing efficiencies.

Employee suggestions and ideas also influenced how we deliver staff training and our work environment, including what music we listen to in the office. Re:Sound's first ever member Open House was also initiated and organized by a group of employees.

In total, 17 "Hit Singles" were awarded to employees in 2012 for work that demonstrated one or more of Re:Sound's Core Values and five employees received "Platinum Awards" from the management team.

Re:Sound continued to serve on the advisory committee for the Durham College Music Business Management program in 2012 and to offer internships to Durham students. Over the years, we have hosted a number of students, a number of whom have become full-time employees.

HIGHLIGHTS:

- 6 employees celebrated 5 years of employment with Re:Sound
- 30% of Re:Sound employees have 5 or more years of service
- 17 "Hit Singles" and 5 "Platinum Awards" awarded to employees

FAITS SAILLANTS :

- 6 employés ont fêté leurs cinq années d'ancienneté chez Ré:Sonne
- 30 % des employés de Ré:Sonne ont cinq années d'ancienneté ou plus
- 17 prix "tubes" et 5 prix "Platines" décernés à des employés

Corporate Social Responsibility

Re:Sound is an integral part of the music industry and of the community in which we work. In 2012 we continued to devote time and resources in support of a number of causes:

- Proceeds from raffle ticket sales at our annual Holiday Party were donated to The Regent Park School of Music
- Our staff again donated time and food in support of The Daily Bread Food Bank
- A number of our staff sported moustaches during the month of Movember to raise funds for prostate cancer research. In total, staff raised over \$3000 in donations and through events such as bake sales and homemade soup sales.

Le succès de toute organisation dépend directement de son personnel et, chez Ré:Sonne, nous avons la chance de pouvoir compter sur un groupe de professionnels énergiques et talentueux, dont la passion pour la musique exsude tous les jours au travail. Nous sommes fiers d'offrir à nos employés un milieu de travail qui encourage et récompense le succès, tout en offrant de bonnes perspectives de carrière et un sain équilibre entre travail et famille.

En 2012, nos employés ont encore fait preuve d'enthousiasme et d'ingénuité en réglant de nombreux problèmes et en s'attaquant à de nouveaux défis. À titre d'exemple, notre équipe des licences a réussi à établir des relations avec des milliers d'entreprises en très peu de temps après l'homologation de deux nouveaux tarifs. De son côté, notre équipe de répartition a joué un rôle-clé en faisant des recommandations dans le cadre de notre projet Re:Ficiency, un examen de nos processus de répartition visant à optimiser notre efficacité.

Les suggestions et les idées de nos employés ont également influencé la façon de former notre personnel et d'adapter notre environnement de travail, y compris la musique que nous écoutons au bureau. Un premier membre de Ré:Sonne, Open House, a aussi été créé à l'initiative d'un groupe de nos employés, qui s'est occupé de son organisation.

Au total, 17 prix « tubes » ont été décernés à des employés méritants en 2012, dont le travail reflète l'une ou plus des valeurs fondamentales de Ré:Sonne, et cinq de nos employés ont reçu des prix « Platine », décernés par la direction.

Ré:Sonne a continué à siéger au comité consultatif du programme

de gestion des entreprises musicales du collège Durham en 2012 et à offrir des stages aux étudiants de ce collège. Au fil des années, nous avons accueilli plusieurs de ces étudiants, dont certains sont devenus des employés à temps plein.

Responsabilité sociale de l'entreprise

Ré:Sonne fait partie intégrante de l'industrie de la musique et de la collectivité dans laquelle elle évolue. En 2012, nous avons continué à consacrer du temps et des ressources au soutien de différentes causes :

- Les recettes de la vente de billets de tombola de notre party de bureau annuel ont été données à la Regent Park School of Music
- Nos employés ont à nouveau donné de la nourriture et travaillé bénévolement au Daily Bread Food Bank
- Certains de nos employés ont porté la moustache pendant le mois de Movember pour recueillir des fonds pour la recherche sur le cancer de la prostate. Ils ont recueilli plus de 3000 \$ en dons, en vendant des pâtisseries, de la soupe maison et d'autres produits.

Spotlight / Pleins feux sur...

Mike Butlin, one of Re:Sound's licensing professionals, was awarded the 2012 Re:Sound Juno for his outstanding conduct, work ethic, the high quality of his work, and his passion for music. A performing and recording artist himself, Mike also celebrated his fifth year as a Re:Sound team member in 2012.

What do you like most about working at Re:Sound?

Working at Re:Sound gives you a comprehensive insight into the music industry as a whole. The staff are great people to work with and every day I feel like I have made a meaningful contribution to an art form that I love. The knowledge that I can connect my professional life with my passion is a wonderful thing.

As a professional musician, what does Re:Sound's mandate mean to you?

In today's music industry, it's important to find new revenue streams for emerging artists. More and more mediums are making use of recordings every day and for someone like me, empowered by the ease of online music distribution, the value of performance rights royalties is therefore growing quickly. For me, Re:Sound is a valuable and important partner.

Mike Butlin, l'un des responsables des licences chez Ré:Sonne, a obtenu le prix Juno 2012 de la société pour sa conduite exemplaire, son professionnalisme, l'excellente qualité de son travail et sa passion pour la musique. Mike, qui est lui-même artiste-interprète et a enregistré des interprétations, a célébré cinq ans d'ancienneté à titre de membre de l'équipe Ré:Sonne en 2012.

Quels sont les aspects préférés de ton travail chez Ré:Sonne?

Le fait de travailler chez Ré:Sonne me permet de mieux comprendre l'industrie de la musique dans son ensemble. J'adore travailler avec mes collègues et je sens chaque jour que je contribue de façon significative à un art que j'affectionne particulièrement. C'est merveilleux de savoir que ma vie professionnelle est reliée à ma passion.

Que signifie le mandat de Ré:Sonne pour toi en tant que musicien professionnel?

Dans l'industrie de la musique actuelle, il est essentiel de trouver de nouvelles sources de revenus pour les artistes émergents. De plus en plus de milieux utilisent quotidiennement des enregistrements, ce qui signifie, pour quelqu'un comme moi dynamisé par l'aisance de la distribution en ligne, que la valeur des redevances relatives aux droits d'exécution musicale augmente rapidement. Je crois que Ré:Sonne est un partenaire précieux.



Mike Butlin
Coordinator,
Licensing

Financial Highlights / Faits saillants financiers



(in \$Millions)	2012	2011
Income		
Neighbouring Rights - recurring	27.3	24.3
Neighbouring Rights - non-recurring	3.9	5.1
Other Income	0.2	0.2
Total Neighbouring Rights Income	31.4	29.6
Private Copying income	2.8	3.2
Total Income	34.2	32.8
Expenses	6.2	6.0
Monies available for distribution	28.0	26.8

(en millions de \$)	2012	2011
Revenus		
Droits voisins - récurrents	27,3	24,3
Droits voisins - non récurrents	3,9	5,1
Autres revenus	0,2	0,2
Revenus totaux - droits voisins	31,4	29,6
Revenus de copie privée	2,8	3,2
Revenus totaux	34,2	32,8
Dépenses	6,2	6,0
Sommes à répartir	28,0	26,8

Clement Wong
Vice-President,
Finance

STATS:

72%

72% increase
in the number
of individual
businesses licensed
(2012 vs. 2011)

Augmentation de
72% des entreprises
individues licenciées
par rapport à
(2012 v. 2011)

Board of Directors / Conseil d'administration

Re:Sound's Board is composed of representatives from our member organizations.

Performer Member Representatives

Brad Keenan

ACTRA Recording Artists' Collecting Society (RACS)

Len Lytwyn

Musicians' Rights Organization of Canada (MROC)

Annie Morin (Vice-Chair)

Artisti

Maker Member Representatives

Lynette Bouchard

Quebec Collective Society for the Rights of Makers of Sound and Video Recordings (SOPROQ)

Graham Henderson (Chair)

Audio-Video Licensing Agency (AVLA)

Stuart Johnston

Canadian Independent Music Association (CIMA)

Le conseil d'administration de Ré:Sonne est formé de représentants de nos organismes membres.

Membres représentant les artistes-interprètes

Brad Keenan

Société de gestion collective de l'ACTRA (RACS)

Len Lytwyn

Musicians' Rights Organization of Canada (MROC)

Annie Morin (vice-présidente)

Artisti

Membres représentant les producteurs d'enregistrements sonores

Lynette Bouchard

Société de gestion collective des droits des producteurs de phonogrammes et de vidéogrammes du Québec (SOPROQ)

Graham Henderson (président)

Agence pour les licences de production audiovisuelle (AVLA)

Stuart Johnston

Association canadienne de la musique indépendante (CIMA)

STATS:

107%

increase in
the number
of businesses
contacted
(2012 vs 2011)

Augmentation
de 107 % des
entreprises
contactées
(2012 v. 2011)



1235 Bay Street, Suite 900
Toronto, Ontario
M5R 3K4
Canada
T: 416-968-8870
F: 416-962-7797
info@resound.ca

